



Gratuité de l'accès à l'enseignement

ESTIMATION DES DIFFERENTS FRAIS ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

Chers parents,

Conformément aux dispositions prévues par la Fédération Wallonie-Bruxelles, je vous souhaite bonne réception du **topo relatif aux dépenses prévues durant cette année scolaire**.

Les dépenses classiques seront les suivantes :

 les séances de piscine (primaire) 	1,6 €/séance (+- 10 × par an)		
 les classes de dépaysement M3, P1 et P2 	+- 100 € pour 4 jours Beaumont		
 les classes de dépaysement, P3 et P4 	+- 100 € pour 3 jours LLN Blocry classe de sport		
 les classes de dépaysement, P5 et P6 	150 € pour 5 jours Classe de voile à Péronnes		
 frais liés aux activités scolaires, culturelles et sportives, sauf piscine 	 Classe de Coralie et Christelle: (ACC, M1 et M2) Théâtre « 2 Z'yeux 2 Z'oreilles » (0 € budget gratuité) 		
	 Domaine de Chevetogne → 6 € Ferme pédagogique du chant des oiseaux ⇒ 10 € (+7 € offert par le comité) Planète Môme ⇒ + ou - 5 € 		
	<u>Classe de Laurence:</u> (M3)		
	 Animations dans un home à Ciney. (0€) Théâtre « 2 Z'yeux 2 Z'oreilles » (0€ budget gratuité) Planète Môme ⇒ + ou - 5€ 		

Ecole communale de Courrière





P1 - P2

- Théâtre « Bleu grenouille »
 - ⇒ 0 € budget gratuité
- Classe action nature à l'école (du 6 au 8 décembre)
 - ⇒ 35 € (+10 € offert par le comité)
- Excursion de fin d'année
 - ⇒ + 10 €
- Planète mômes
 - ⇒ +-5€
- Journée sportive
 - ⇒ 0 € budget gratuité
- Diverses activités en classe (cuisine, invités, ...)
 - ⇒ +-4€

P3-P4

- Théâtre « l'étrange et incroyable histoire de Télémague »
 - ⇒ 0 € budget gratuité
- Journée sportive
 - ⇒ 0 € budget gratuité
- Cinéma
 - ⇒ +-8€
- Chevetogne (1er juillet)
 - ⇒ +-8€
- Classe action nature (6/11/2023)
 - ⇒ +-20€

Ecole communale de Courrière





P	5	-	P	6

- Théâtre « l'étrange et incroyable histoire de Télémaque » P5 et « Tadam » P6
 - ⇒ 0 € budget gratuité
- Journée sportive
 - ⇒ 0 € budget gratuité
- Baives : zone humide
 - ⇒ Gratuit
- Sentier énergie Ohey
 - ⇒ Gratuit
- Musée Mudia à Redu
 - **⇒** 10 €
- Chevetogne
 - ⇒ + 8 €

En cas de difficulté de payement, vous pouvez nous contacter afin de trouver une alternative

Quant aux dépenses facultatives, elles se présentent comme suit :

100 10000	4,5 € (MAT) 5 € (PRIM)
 les études dirigées 	0,5 € les 15 minutes

L'agenda se trouve sur le site de l'école. N'hésitez pas à le consulter

Bien à vous,

Pour l'équipe de l'école communale de Courrière Michaël JACQUES

Directeur

Ecole communale de Courrière

Rue de la Pavée 3a, 5336 Courrière 083/ 65 65 82 0479/402229 Direction: Michaël JACQUES michael.jacques@ecolesassesse.be www.ecolecourriere.be